



Les
Bertranges
communauté de communes



ELABORATION DE 3 PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAUX

PHASE PLAN D' ACTIONS

CR de l'Atelier n°3
Agriculture
Mardi 7 mai 2019

MANDATAIRE: INDDIGO
CO-TRAITANTS: SOLAGRO, HESPUL



www.inddigo.com

DEPUIS
1986

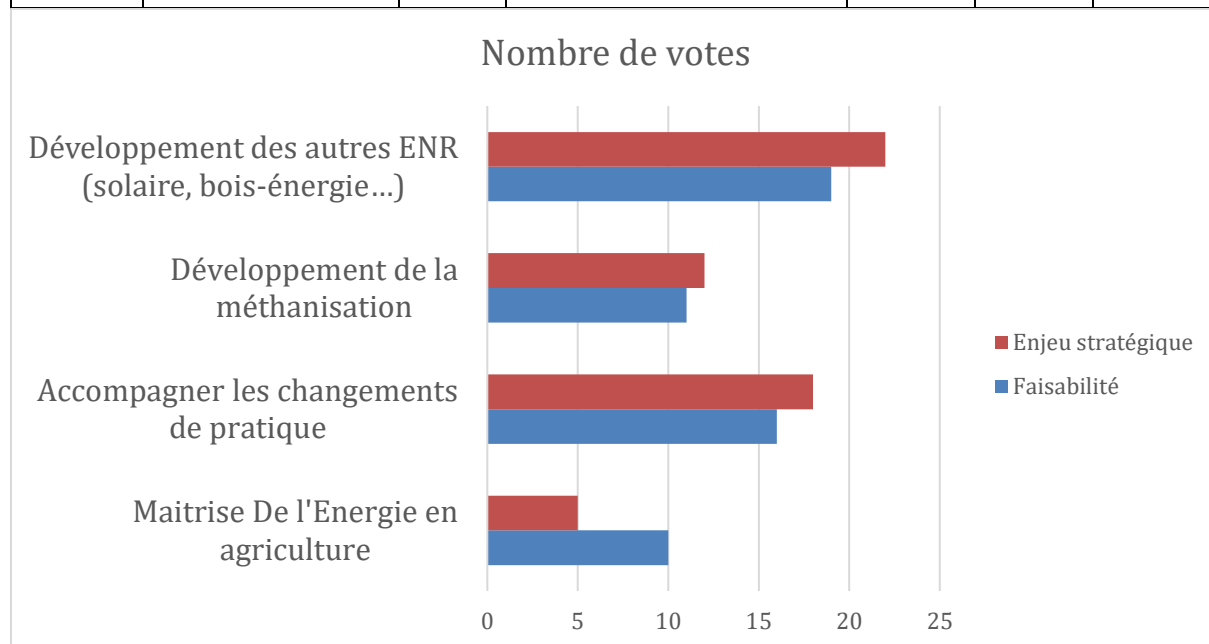


SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
Synthèse de l'atelier et hiérarchisation	2
Détail par action.....	3
A1 : Sobriété/efficacité agriculture et alimentation, Sensibiliser les agriculteurs à la maîtrise de l'énergie	3
A2 : Adaptation au Changement Climatique, amélioration de la qualité de l'air, accompagner les changements de pratique	4
A3-A4 : Méthanisation, Dynamisation de la filière méthanisation.....	5
A5 : Développements des autres filières ENR (solaire, bois énergie.....)	7

Synthèse de l'atelier et hiérarchisation

				Faisabilité	Enjeu stratégique	Note globale
3 – Agriculture	Sobriété/efficacité agriculture et alimentation	A_1	Maitrise De l'Energie en agriculture	10	5	15
3 – Agriculture	Adaptation au Changement Climatique, amélioration de la qualité de l'air	A_2	Accompagner les changements de pratique	16	18	34
3 – Agriculture	Méthanisation	A_3-4	Développement de la méthanisation	11	12	23
3 – Agriculture	Autres ENR	A_5	Développement des autres ENR (solaire, bois-énergie...)	19	22	41



- Le développement des autres ENR et l'accompagnement des changements de pratiques apparaissent comme plus faisables et plus stratégiques
- La maîtrise des consommations énergétiques est jugée comme peu stratégique par rapport aux autres actions

Détail par action

A1 : Sobriété/efficacité agriculture et alimentation, Sensibiliser les agriculteurs à la maîtrise de l'énergie

Descriptif :

Si l'agriculture consomme une faible part de l'énergie totale du territoire, elle est concernée par la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, bois-énergie, etc.) et de matériaux bio sources pour les bâtiments. Des actions de sensibilisations du monde agricole sont donc nécessaires pour ces deux secteurs.

L'essentiel de la consommation d'énergie en agriculture est lié à la consommation de produits pétroliers et notamment de carburants pour engins agricoles. Des mesures concrètes sont possibles pour réduire ces consommations : réorganisation du parcellaire agricole, formation à l'éco-conduite, amélioration du réglage des tracteurs (banc d'essai tracteurs), modification des itinéraires techniques, etc. Des actions de sensibilisations et de formations sont déjà mises en œuvre par les Chambres d'Agriculture et les CUMA, elles doivent être valorisées et renforcées localement.

Les agriculteurs doivent aussi être une cible privilégiée des aides à la rénovation de leurs logements, souvent anciens et énergivores.

Remarques :

Les constats

>des pratiques déjà existantes

banc d'essai/mutualisation de matériel/grpt d'employeur/échange de parcelles/paillage en plaquette/gestion des haies-ripisylves/bilan Dia'terre (diagnostic complet des charges de l'exploitation = volet bâtiment-matériel-intrant)/aide à l'isolation des bâtiments

>mais à poursuivre et étendre aussi aux non-initiés

Via de la formation et information : plus pragmatique : visite à la ferme /vidéo retour d'expérience / modélisation économique des bons résultats (l'argument financier est primordial comme celui de la diminution de l'IFT (indice de fréquence de traitement)

Via la formation initiale

>et des incertitudes mais des recherches et expérimentations pour trouver les méthodes adéquates

semi sur couvert vs cultures associées

circuit-courts : pour émerger besoin d'outil mutualisé (atelier de transformation , *cf projet émergent sur abattoir de Cosne s/Loire*) et de s'adapter à la demande des consommateurs (steak vs à braiser)

mais il existe tjrs des freins : la défiscalisation qui incite à investir tjrs plus

un poste qui faudra savoir économiser l'EAU , notre bien commun (cité en fin d'atelier mais sujet sûrement évoqué dans adaptation ?..)

> des technologies et des conseils pour continuer d'économiser :

Nouvelles énergies (biogaz/hydrogène) /guidage GPS/drone / appuis des techniciens de la chambre d'agriculture

piste d'actions :

continuer d'accompagner les pratiques (les diag et les changement)

communiquer sur les retours positifs (in et hors profession)

informer le consommateur, l'habitant sur le monde agricole qui l'environne (les productions, les pratiques) en travaillant auprès de scolaire,.... Indispensable de partager avec l'habitant = le

consom'acteur doit participer à la réduction et la sobriété alimentaire tout en continuant à manger de la viande !

rôle de la collectivité :

avoir une approche territoire ne pas (arrêter) de contenir la problématique agricole à celle de la Chambre

le territoire : la commune doit être un échelon pour relayer auprès des agriculteurs et des habitants : faire descendre l'info mais aussi remonter les initiatives

Partenaires :

Chambre /agriculteurs qui expérimentent qui changent

Mais pas exclusivement : les collectivités doivent participer (rôle de relais local)

A2 : Adaptation au Changement Climatique, amélioration de la qualité de l'air, accompagner les changements de pratique

Descriptif :

Anticiper les changements de climat et la raréfaction de la ressource en eau en adaptant les types de culture et les pratiques d'élevage (confort thermique, par exemple). S'appuyer sur le CT PAL (Contrat territorial de la Plaine Alluviale de la Loire) pour la réalisation d'actions en faveur d'une meilleure maîtrise de la consommation d'eau sur le territoire du CT.

Valoriser et accompagner techniquement et si possible financièrement les pratiques de couvert végétal continu et d'agroforesterie.

Travail à réaliser avec la profession agricole sur l'élaboration d'un projet agricole de territoire prenant en compte les enjeux de modifications des pratiques en lien avec la qualité des sols, la qualité de l'eau potable et la qualité de l'air / accompagnement en labellisation bio, l'évolution de l'assiette alimentaire.

L'approche territoriale est aussi un moyen d'interroger les pratiques de distribution actuelle et de mettre en avant l'intérêt des modes de distribution en circuits courts et de favoriser les changements de pratiques par une meilleure valorisation financière des productions.

La question des moyens financiers pour faciliter ces changements de pratiques est primordiale, et reposera en bonne partie sur la PAC 2020 et ses déclinaisons locales.

Remarques :

Objectif de ce changement de pratique = s'adapter au changement climatique, réduire les émissions de GES des pratiques agricoles, réduire les pollutions de l'air liées aux pratiques agricoles.

La Chambre d'Agriculture est l'acteur qui accompagne les changements de pratique des agriculteurs aujourd'hui :

- 1 personne chargée du développement de la filière bio : 24 nouvelles exploitations l'an passé.
- 1 personne chargée des circuits courts, dont restauration collective.
- La chambre dispense un service de surveillance du besoin en eau des parcelles qui a permis de réduire par 2 les consommations par rapport à il y a 20 ans.
- Sur les aspects amélioration du couvert végétal, conservation des haies : bonne évolution observée liée aux politiques générales (PAC avec une part du « pilier vert » en augmentation – tendance vers les 30% pour la prochaine).

Évolution du modèle agricole :

La spécificité nivernaise d'élevage est à conserver en se concentrant sur un élevage à petite échelle, utilisant et entretenant les prairies. La fin de l'élevage entraînant le retournement des

prairies pour la culture des céréales n'est pas favorable du point de vue du changement climatique.

Développement d'exploitations de polyculture, avec des usages en autonomie, à favoriser.

Développer l'usage de produits locaux : exemple de copeaux utilisés en remplacement de la paille pour les litières d'animaux, obtenu à partir de ses propres haies ou de producteur de bois local.

Question de la préservation des mares dans les champs : elles disparaissent à cause du changement climatique ou bien de pratiques agricoles / détournement des eaux ? les deux a priori !

Préserver la biodiversité : communiquer, pour tout le monde. (Les particuliers tondent leurs pelouses bien trop souvent.)

Comment partager les bonnes pratiques ?

- dans les groupes d'échanges de pratique animés par la Chambre.
- L'enseignement agricole resterait dans des schémas anciens et ne favoriserait pas assez l'évolution des pratiques.

Pour faire prendre conscience de l'urgence de l'adaptation au changement climatique : idée d'organiser un exercice de crise canicule du style « 38°C pendant 3s » avec l'ensemble des instances (sur le modèle des exercices inondation) => comment on s'alimente en eau (tous usages), quelle conséquence sur les cultures, sur les animaux, sur les hommes (prise en charge médicale...)...

La stimulation par les collectivités locales :

- Approvisionnement des cantines par des produits de qualité (bio, viande locale...) : il existe la - plateforme du Conseil Départemental mettant en relation vendeur et acheteur pour cela.

- Espace test La Barratte : poursuivre le projet en déterminant les terrains sur lesquels ces nouveaux agriculteurs bio pourraient s'installer, pour qu'il y ait un turn-over sur l'espace test qui doit jouer son rôle de pépinière pour agriculteurs bio.

- Pour alimenter la cuisine centrale de Nevers en légumes, c'est un maraîchage moins de niche qui doit être développé : légumes en plein champ avec mécanisation sur une plus grande parcelle.

A3-A4 : Méthanisation, Dynamisation de la filière méthanisation

Descriptif :

La méthanisation présente un fort potentiel de développement sur les trois territoires. Pour soutenir le développement de nouvelles unités de méthanisation, il serait utile de créer une dynamique collective. Il s'agit d'un travail d'animation, complémentaire à l'expertise technique apportée par les schémas de développement de la méthanisation sur les Bertranges et le Sud Nivernais. Cela permettrait de définir et alimenter la stratégie d'animation du développement de la méthanisation, valoriser les expériences réussies (sur le territoire ou les territoires voisins), organiser visites de sites et temps d'échanges, favoriser la mutualisation des gisements de ressources méthanisables.

Remarques :

En 2019, seul 2 unités de méthanisation en production : Devay (500 kW) et St-Aubin-des-chaumes ; 2 projets très avancés à Premery avec Helioprod (glycerol/huiles végétales en provenance de l'entreprise Premester) et Nevers Agglomération (Sauvigny-les-bois ?) en collaboration avec le Siseen et Agriopal (bio déchets de l'agglo, déchets verts du Siseen, boues de STEP et produits agricoles ; env. 30 000T/an de matières) + d'autres projets moins avancés vers La Guerche, Sancoins ou Frasnay-Reugny.

Il semblerait aujourd'hui que les minimums requis soient de 3-4000 T d'apports/an et/ou 100KW.

En dehors de Nevers Agglomération, le SIEEEN collecte les bios déchets des structures collectives (établissements scolaires et hospitaliers ...) ?

Financement de l'ADEME pour projets de méthanisation jusqu'à 40% (plus fond chaleur en cas d'alimentation d'un réseau de chaleur).

Ressources potentiellement méthanisable : fumiers, lisiers et autres déjections animales, CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Energétique), bios déchets dont industriels, déchets verts, boues de STEP ...

Plusieurs contraintes dans la Nièvre :

- _ l'activité agricole principale est l'élevage allaitant, ne permettant pas de fournir de fumier/lisier toute l'année
- _ Très peu d'industries agroalimentaires
- _ réseau de gaz ne couvrant pas l'ensemble du territoire (réseau qui longe la Loire)

La production d'énergie semble pourtant être un moyen de diversifier et d'augmenter les revenus des agriculteurs. Possible regroupement entre agriculteurs ; possible projet multi-partenarial collectivités-Agriculteurs-entreprise ... permettrait peut-être de mieux supporter l'investissement (TRI 5 à 10 ans)

Même s'il faut être vigilant et maintenir la fonction première des terres agricoles à savoir la production alimentaire et agricole !

Mode de production énergétique très efficace pour le peu de matière première nécessaire.

Nouvelle réglementation qui facilite le raccordement au réseau de gaz. GRDF a désormais l'obligation de le faire et d'en prendre à sa charge 40%. Si le projet est trop loin du réseau de gaz, il existe toujours la possibilité de la cogénération => production d'électricité et de chaleur.

Possible lien avec le bio carburant mais le secteur automobile à « abandonner » le GPL/GPN il y a 5/10 ans...

Les collectivités semblent disposer de matières potentiellement méthanisable : déchets de tonte, plantes aquatiques ...

Peut-être intéressant d'organiser un espace/ réseau d'échange afin de bénéficier d'infos et de retours d'expérience (avec si possible visites sur site)

Nécessaire identification du potentiel par chambre d'agriculture ou EPCI ; notamment exploitation agricole capable d'apporter des ressources toute l'année ou entreprise/industrie.

Dernière étude, à échelle de l'ancienne région Bourgogne date de 2008. Pourquoi ne pas lancer une nouvelle étude de potentiel à l'échelle départementale par le SIEEEN, la chambre d'agriculture ou le département ?

Il semblerait qu'il y ai également le besoin de référencer les unités de méthanisation en production (à l'échelle de la Bourgogne franche Comté par exemple + Cher et Allier ?) et les projets en cours afin de faciliter la mise en réseau.

Besoin aussi de réaliser une « synthèse technique » en vue d'une communication/information/sensibilisation auprès des agriculteurs car la technologie à évoluer et expliquer les détails techniques peut être utile.

Partenaires à associer

GRDF – Chambre d'agriculture – ADEME – EPCI – Communes - CCI ?

A5 : Développements des autres filières ENR (solaire, bois énergie...)

Descriptif :

Les agriculteurs disposent d'un potentiel important de déploiement des ENR sur leurs exploitations, qui peuvent parfois permettre de préparer l'avenir en apportant des compléments de revenus et en diminuant les charges d'exploitation.

La construction de bâtiments agricoles doit aujourd'hui impérativement intégrer une réflexion sur l'orientation pour systématiser les installations PV, et le potentiel de déploiement sur les bâtiments existants peut être étudié de manière globale, en intégrant la composante réseau de distribution, parfois faible en secteur isolé.

Le bois énergie issu de l'entretien des parcs et des haies peut être un atout intéressant pour la consommation directe pour le chauffage des locaux d'habitation ou de travail ou pour la revente, et peut s'appuyer sur le long terme sur des plantations de haies multifonctionnelles.

Pour les activités consommant des quantités d'eau chaude importantes (laiteries artisanales, laboratoires de transformation), la solution solaire thermique peut aussi être pertinente.

Le déploiement de chacune de ces techniques peut être stimulé par des actions d'animation (retours d'expériences, sensibilisation, temps d'échanges) de l'accompagnement technique, voire des aides financières directes.

Remarques :

- **La sensibilisation :** est déjà effectuée par la chambre d'agriculture : accompagnement technique, création de SAS pour développement de toitures photovoltaïques (pour mutualisation des charges). La chambre d'agriculture prête également attention à la pente des toits et l'orientation des stabulations dans les cahiers des charges pour accueillir au mieux les photovoltaïques. Mais un cadastre solaire avec des informations sur les raccordements au réseau pourrait être un vrai plus pour accompagner les agriculteurs.

- La chambre d'agriculture accompagne mais elle attend la mobilisation des agriculteurs. Il faudrait diffuser l'information pour avoir plus de visibilité.

- **Bois-bocage :**

- Idée de développer des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) « light » un peu partout sur le territoire permettant de gérer durablement les bocages, de rémunérer les agriculteurs grâce à la revente du bois de plaquettes (en ayant des prix compétitifs fixés par la Société), d'intégrer les communes/communautés de communes au projet et d'approvisionner les chaufferies locales.
- La valorisation du bois bocage local pourrait se faire à l'aide d'un label, permettant de mettre une clause lors des marchés.

- **Cartographie des acteurs :** il y a une nécessité de créer une connexion, de la coopération entre les acteurs pour échanger sur l'existant et favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Une remarque sur l'élaboration d'un système de séchage de végétaux (Luzerne : herbe à lapin) grâce à des panneaux solaires.

Partenariats :

Chambre d'Agriculture / SIEEEN / SEM / Communautés de Communes / Communes